Un article de l'Est Républicain du 29 août 2014 annonce les tarifs en hausse pour les piscines dans l'agglomération nancéenne. Malheureusement, on le sait, le sport pour tous et l'Education Populaire sont loin d'être une priorité dans cette Communauté Urbaine.

Le prix des entrées des piscines augmentent de 1,3%. Justification de la Communauté Urbaine : ce serait « en conformité avec le taux de l'inflation ». C'est une explication qui ne ressemble à rien : rien n'oblige à augmenter les tarifs de prestations publiques en fonction de l'inflation. D'une part, ces prestations publiques, si elles sont publiques, c'est parce qu'il faut faciliter l'accès de la population à ces infrastructures et donc il est normal qu'il n'y ait pas d'équilibre budgétaire en la matière et d'autre part, c'est la double peine pour les usagers puisque toutes leurs dépenses augmentent bien au-delà de l'inflation d'ailleurs, leur salaire ou leur retraite n'augmente pas, mais s'ils veulent aller à la piscine, on leur propose une augmentation « conforme à l'inflation » !

Pire encore, pour les activités aquaformes et l'école de natation, le coût augmente de 12,5% ! Il faut rappeler que le Groupe de Gauche à la Communauté Urbaine du Grand Nancy a protesté contre ces augmentations et a voté contre. Suite à de nombreuses protestations et à une pétition, la Communauté Urbaine a étalé cette augmentation. En fait, le stratagème a consisté à reporter cette explosion des tarifs après les élections. Voilà de quoi donner à réfléchir aux électeurs nageurs qui ont fait le mauvais choix de l'actuelle majorité communautaire.

Phoca PDF